

Le SAS Bilan (Session d'Accueil Scolaire) est un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire mis en place par l'académie de Reims depuis la rentrée 2010. Ce dispositif existant de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'automne accueillent les élèves sortant du système éducatif sans solution scolaire ni d'insertion professionnelle. Les élèves bénéficient durant ce temps de prise en charge (entrées et sorties permanentes) :

- D'un positionnement scolaire,
- D'un positionnement sur des habilités professionnelles
- D'un positionnement sur les compétences sociocognitives

L'objectif est de permettre à chaque élève accueilli d'avoir un bilan personnalisé lui permettant une intégration dans un parcours de formation. Ainsi, les élève, à l'issue du SAS peuvent :

- Intégrer une classe « traditionnelle » (1ère ou terminale CAP, 2nde ,1ère ou Tale Bac pro, 3ème Prepa pro),
- Signer un contrat d'apprentissage,
- Bénéficier un pôle LDS pour poursuivre le travail de construction de projet de formation,
- D'être mis en relation avec des partenaires plus aptes à les guider.



[Le reportage de France 3](#)